



Extrait de la séance du Conseil Communal de Le Vaud du jeudi 12 décembre 2024 à 20h

1. Appel

Présidence : Mme Ariane Gétaz

Présents : 34 membres sur 45

Excusé/es : Mmes et MM S. Bürer, A. Comte Lesage, A. Di Tullio, L. Finkelstein, S. Gyger, A. Margonis, C.-L. Mégard-Mutezintare, A. Owen, Th. Pasquier et M. Zarandia.

Absent : M. Arpin

2. Communications de la Présidente.

Sur demande de la Municipalité, la Présidente fait voter l'ajout de 2 points – dépôt des préavis municipaux 22/2024 et 23/2024 - l'ajout est accepté à l'unanimité.

Elle salue la présence de Madame Fabienne Gerber, boursière communale, et demande aux conseillers/ères de voter pour qu'elle puisse prendre la parole au point 5, budget 2024. Cette demande a été acceptée à l'unanimité.

3. Communications de la Municipalité.

- Démissions de Mme B. Aellen, greffière et de M JN Grau, greffier remplaçant. Le poste du greffier est à repourvoir.
- Fermeture inopportune de l'épicerie, la Municipalité a libéré l'épicier de ses obligations au 31 janvier 2025 afin de récupérer le local. Plusieurs dossiers sont à l'étude.
- La route des montagnes sera fermée au trafic automobile du 1er janvier et 31 mars.

4. PV de la séance du 10 octobre 2024.

Le PV tel que modifié est accepté par 30 oui et 3 abstentions.

5. Préavis municipal N° 21/2024 : Budget 2025. Rapport de la Commission des finances et vote.

Le préavis municipal N° 21/2024 : budget 2025 tel que modifié est accepté à l'unanimité.

6. Dépôt du préavis municipal N° 22/2024 : Règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires. Nomination de la Commission des finances et la Commission ad hoc.

Le préavis est déposé.

La CoFin est nommée.

Sont élus à l'unanimité Mme et MM D. Renaud, G. Strobino, C. Duclos, G.-A. Suter et S. Bensaid.

7. Dépôt du préavis municipal N° 23/2024 : Adoption de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon. Nomination de la Commission ad hoc.

Le préavis est déposé.

Sont élus à l'unanimité Mmes et MM F.-L. Humbert, L. Christinet, L. Vouros, P.-A. Rotzetta et K. Enzler.

8. Communications des délégués aux associations.

Région de Nyon : le préavis concernant Télé-Dôle a été accepté mais WWF et ProNatura, entre autres, ont présenté leur opposition. Des citoyens sont en train de récolter des signatures pour un référendum.

AISE : le budget 2025 a été accepté.

9. Divers et propositions individuelles.

Le nouvel horaire du car postal entre en vigueur le 15 décembre, les villages du haut sont pénalisés par des suppressions des courses et le changement d'itinéraire de la liaison principale.

Le PACom ne sera pas mis à l'enquête publique cette année.

Le Vaud, le 12 décembre 2024

Pour le Conseil Communal


Ariane Gétaz
Présidente


* CONSEIL COMMUNAL *
LIBERTÉ ET PATRIE
* DE LE VAUD *


Lin Schelling
Secrétaire

Sont soumises au référendum les décisions adoptées par le Conseil communal (art. 160 al. 1 LEDP), sauf exceptions expressément mentionnées à l'article 160 al. 2 LEDP. Voir articles 161, 162, 163, 164 & 165 LEDP.